

Derrière le refus du gouvernement d'appliquer ses propres lois en matière de liberté syndicale : l'exécution du plan d'accaparement des richesses du pays

Date de mise en ligne : dimanche 18 janvier 2015

Description :

- Actualité politique nationale - Pillage de l'économie algérienne -

Aujourd'hui, la Poste comme d'autres secteurs aussi, tels que le transport naval et aérien, les services, les mines, etc. sont convoités par quelques patrons visiblement soutenus par les gouvernants. N'ayant aucune compétence scientifique, technique et encore moins managériale, ces groupes qui ne cachent plus leur volonté de faire main basse sur toutes les richesses du pays, sont les paravents des hommes du pouvoir dont la soif d'embourgeoisement n'a plus de limites. Une soif incompatible avec les nécessités et les missions que le peuple est en droit d'attendre du fonctionnement des services publics.

Alger républicain

Edition spéciale 20 décembre 2014

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

Aujourd'hui, la Poste comme d'autres secteurs aussi, tels que le transport naval et aérien, les services, les mines, etc. sont convoités par quelques patrons visiblement soutenus par les gouvernants. N'ayant aucune compétence scientifique, technique et encore moins managériale, ces groupes qui ne cachent plus leur volonté de faire main basse sur toutes les richesses du pays, sont les paravents des hommes du pouvoir dont la soif d'embourgeoisement n'a plus de limites. Une soif incompatible avec les nécessités et les missions que le peuple est en droit d'attendre du fonctionnement des services publics.

Ce sont ces alliances et les intérêts qu'elles servent qui expliquent les pressions pour que les cadres des services publics soient transformés en agents d'exécution de décisions arbitraires prises à divers niveaux de l'administration publique. Rien ne résiste à la volonté des accapareurs. Les lois qui reconnaissent encore quelques droits sont piétinées.

Sinon, qu'est ce qui empêche le ministère de l'Intérieur de délivrer le récépissé de dépôt de dossier aux syndicats autonomes des postiers et de SONELGAZ, puisque leurs fondateurs ont agi selon les exigences - abusives et antidémocratiques- formulées par la loi ?

La complicité des partis politiques agréés, l'absence d'un véritable syndicat revendicatif des droits matériel et moraux des travailleurs et surtout la difficulté que rencontrent les travailleurs des différents secteurs d'activité pour exprimer leur solidarité, encouragent des responsables à Algérie Poste, comme dans d'autres secteurs publics, ainsi que les patrons privés à réprimer, intimider et sanctionner à leur guise des travailleurs qui refusent de se plier à la ligne de conduite qu'ils veulent leur imposer.

Alger républicain

Edition spéciale 20 décembre 2014